

Niort, le 15 juin 2023.

A Monsieur Thierry Burlot,  
Président du comité de Bassin Loire Bretagne

Monsieur le Président,

Nous avons été récemment contactés pour mettre en place un groupe de travail sur le thème de l'eau dans le département des Deux Sèvres. Dans un premier temps, nous voulions vous remercier pour cette démarche. En effet, lors de l'audition de nos différentes structures par le groupe d'élus du comité de bassin Loire Bretagne le 18 janvier à Niort, nous étions unanimes pour exprimer nos déceptions et nos craintes sur la gestion de l'eau dans notre département.

Nous nous félicitons de votre démarche de concertation et de votre invitation à travailler collectivement pour trouver des solutions d'avenir en vue de préserver ce patrimoine commun que représente l'eau.

Nous tenons à rappeler la priorité à préserver une agriculture paysanne respectueuse de la ressource en eau, des écosystèmes aquatiques et des sols sur notre territoire.

Nous confirmons notre souhait de rejoindre ce groupe de travail sur l'eau en soulignant que le protocole d'accord mis en place il y a cinq ans sur le bassin Sèvre Niortaise Mignon est maintenant caduc. Que les projets de nouvelles constructions de réserves d'irrigations sont inenvisageables en raison des impacts du changement climatique sur la ressource en eau ainsi que du climat social très tendu dans notre région.

A l'heure où certains cherchent à remettre sur la table de vieux projets de stockage de l'eau, porteurs d'une mal-adaptation, le moment est au contraire à la prise en compte des sources scientifiques, des observations de terrains, de l'évidente modification des précipitations dans le temps et en quantité, de l'assèchement des sols à l'issue d'un demi-siècle de pratiques agricoles (arasement des haies, perte d'humus, etc.) et de l'impérieuse nécessité de travailler à un changement fondamental des pratiques. De même, par rapport à la qualité de l'eau pour les milieux et in fine pour l'eau potable, nous ne pouvons plus attendre. Il est par ailleurs urgent, comme le préconise le rapport du GIEC local, "Acclimaterra", de restaurer les structures agroécologiques qui permettent la recharge des nappes.

Nous confirmons notre engagement à travailler collectivement pour trouver des solutions concertées, adaptées à notre territoire et à faire des propositions en matière de gestion et de gouvernance de l'eau.

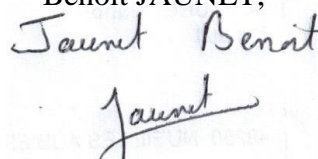
Bien cordialement,

Jean Michel GRIGNON,



Président de la fédération de pêche  
Deux Sèvres.

Benoit JAUNET,




Porte-parole départemental de la des  
Confédération Paysanne 79.

Joëlle LALLEMAND,



Présidente de l'APIEEE (Association de Protection,  
d'Information et d'Etude de l'Eau et son Environnement).

Magali MIGAUD

MAGALI MIGAUD  


Représente légale DSNE (Deux-Sèvres  
Nature Environnement).

Jean WORMS,



Président du GODS (Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres).